

**Objet : « Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste », le 27 janvier 2009**

**Réseaux : Tous**

**Niveaux et services : Fondamental et secondaire**

**Documents à renvoyer : Non**

**Période : Année scolaire 2008-2009**

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement fondamental et secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental et secondaire ;

**Pour information :**

- Aux Directions des Centres P.M.S. organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Associations de Parents;
- Aux organisations syndicales.

**Autorités** : Le Ministre en charge de l'enseignement obligatoire

**Signataire** : Christian DUPONT

**Gestionnaire** : Cabinet de Monsieur le Ministre

**Personne-ressource** : Sabrina CASTELLANO ([sabrina.castellano@cfwb.be](mailto:sabrina.castellano@cfwb.be) ou 02/227.33.59)

**Nombre de pages** : 5

**Mots-clés** : Shoah – mémoire – citoyenneté – CRECCIDE – DOB – « *Les carnets de Lieneke* » – « *J'étais enfant dans le ghetto de Varsovie* » – « *Modus operandi* »

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait, en novembre 2005, la résolution créant et fixant au 27 janvier la Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes du judéocide.

Cette date correspond à la date anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau. La commémoration de la Shoah et, par ce biais, de tout génocide, ouvre la possibilité de questionner cette partie sombre de l'histoire de l'humanité.

La Belgique s'inscrit tout entière dans cette démarche commémorative et souligne l'importance d'axer cette commémoration sur le *travail* de mémoire. Dans cette perspective, se souvenir a du sens si ce travail de mémoire se fait dans le cadre d'une démarche historique rigoureuse et si le questionnement porte aussi sur nos sociétés d'aujourd'hui et nous appelle à une vigilance et à une citoyenneté active.

Tant les écoles primaires que secondaires sont concernées par cet aspect incontournable d'une citoyenneté responsable amenant ainsi les plus jeunes à développer un sens critique face aux différentes valeurs démocratiques véhiculées dans nos sociétés européennes.

Aussi, j'informe tous les enseignants et tous les chefs d'établissement qui souhaitent préparer cette journée du 27 janvier ou qui souhaitent profiter de cette journée de commémoration pour développer une activité en lien avec la Deuxième Guerre mondiale avec leurs élèves, que plusieurs projets sont à leur disposition.

### **Pour l'enseignement fondamental (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> P) et 1<sup>er</sup> degré du secondaire:**

Le CRECCIDE (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie) a développé un outil pédagogique de sensibilisation spécifique à l'Holocauste intitulé « **Pour une approche pédagogique de la Shoah des 10-14 ans** ». Cet outil est téléchargeable sur les sites [www.creccide.org](http://www.creccide.org) et [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be). Cet outil, comme annoncé l'année dernière, propose une série d'activités concrètes.

#### **5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires**

Une partie de cet outil analyse l'ouvrage « **Les carnets de Lieneke** » de Jacob Van der Hoeden. Il est composé de 9 carnets lesquels par exemple peuvent être abordés en classe sous forme de petits groupes. Le développement pédagogique proposé concerne les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années primaires.

#### **1<sup>er</sup> degré du secondaire**

Pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré du secondaire, le CRECCIDE ASBL a décidé de vous proposer l'ouvrage « **J'étais enfant dans le ghetto de Varsovie** » de Larissa CAIN.

Ces deux ouvrages de référence vous ont été envoyés suivant les niveaux d'enseignement organisés dans votre établissement scolaire.

Un nombre limité d'exemplaires restent à votre disposition après du CRECCIDE.

Je vous invite à visiter le site du CRECCIDE afin de découvrir ses multiples facettes :

- L'éducation à la citoyenneté ;
- La promotion des droits de l'homme et de l'enfant ;
- La sécurité et la mobilité ;
- Les enjeux citoyens de la science et de l'environnement ;
- Les conseils communaux d'enfants et de jeunes ;
- Les formations.

**a.s.b.l. C.R.E.C.C.I.D.E.**

Lac de Bambois  
Rue de Stierlinsart, 45  
B - 5070 Fosses-La-Ville  
Tél : +32(0)71/71.47.61  
Fax : +32(0)71/71.47.62

**Pour les Humanités (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés du secondaire) :**

Le DVD ***Modus operandi*** vous a été envoyé accompagné d'un livret pédagogique qui reprend sous forme de questions/réponses l'ensemble du contenu du film.

La coordination pédagogique « Démocratie ou barbarie » tient à disposition des écoles qui souhaitent organiser dans leurs classes ou dans la salle multimédia de leur établissement la projection du film « Modus Operandi ». A cette fin l'équipe de « Démocratie ou barbarie » peut également vous fournir des ouvrages de référence pour aider les professeurs à engager le débat avec les jeunes.

Pour votre complète information, ce film est projeté dans les salles de cinéma et les centres culturels de Wallonie et de Bruxelles. N'hésitez pas à contacter la salle de cinéma ou le centre culturel de votre choix. En outre, vous pouvez contacter le producteur et distributeur du film : Les Films de la Mémoire asbl, 21 Avenue du Domaine - 1190 Bruxelles, tel : 02 344 76 28, email : [willy.perel@swing.be](mailto:willy.perel@swing.be) qui vous aidera dans vos contacts avec les cinémas et les centres culturels. Sur demande des écoles, Hugues Lanneau, le réalisateur et/ou Willy Perelsztejn, concepteur et producteur du film participent régulièrement à des débats après la projection du film.

**Modus Operandi :**

De 1942 à 1944, 24.916 Juifs, hommes, femmes et enfants, ont été déportés de Belgique vers Auschwitz. Seuls 1.206 d'entre eux en sont revenus. Une poignée de nazis ont mis en place la persécution des Juifs de Belgique avec l'appui volontaire ou inconscient de certaines autorités belges.

Cette histoire est empreinte de plus de nuances qu'il n'y paraît. *Modus Operandi* s'écarte du mythe d'une Belgique exemplaire, tout en évitant de faire le procès de la "passivité" indifférente d'une population qui fut d'abord préoccupée par sa propre survie.

Cependant si la moitié de la population juive en Belgique est déportée, l'autre moitié doit sa sauvegarde à des institutions ou à l'action de simples citoyens qui, indignés, ont osé dire non.

Beaucoup de films se sont intéressés au « pourquoi » de ces événements. *Modus Operandi*, par contre, s'intéresse au « comment ». L'éclairage apporté par ces documents nous invite à réinterroger l'histoire mais également le présent sur des thématiques éminemment citoyennes. De plus, il se penche spécifiquement sur l'histoire d'un pays en particulier : la Belgique.

*Modus Operandi* décrit la chronologie des événements et les différentes phases qui mèneront à la solution finale :

- L'identification de la population juive
- L'exclusion de la vie économique et sociale
- Le port de l'étoile jaune (à partir de juin 1942)
- Les convocations pour la « mise au travail à l'Est » délivrées par l'AJB (Association des Juifs de Belgique créée par les allemands)
- Les arrestations et les rafles (août, septembre 1942)
- Les déportations (pour la première fois on touche aux enfants)
- Le sauvetage (notamment l'action du Comité de Défense des Juifs)
- Les arrestations de Juifs de nationalité belge (à partir de septembre 1943)
- La solution finale

*Modus Operandi* est le résultat d'un travail créatif considérable, avec un objectif délibérément pédagogique et une fiabilité rigoureuse sur le plan scientifique, grâce notamment au travail d'historiens et journalistes réputés tels que José Gotovitch, Jean-Philippe Schreiber, Luis Angel Bernardo y Garcia, Jean-Jacques Jaspers et Yvan Sevenans.

« Démocratie ou barbarie » soutient l'action en mettant gracieusement à disposition des enseignants qui le souhaitent :

- Une série d'ouvrages de référence dont *Le génocide juif 1941-1944*, 3<sup>ème</sup> édition, Communauté française, Bruxelles, 2005.
- Pour d'autres ouvrages voir la liste disponible sur <http://www.enseignement.be/index.php?page=24460&navi=1957>.
- Des contacts avec des témoins ou les références d'associations relais pouvant engager le débat avec les jeunes, dont les références sont disponibles dans le *Mémento de la Citoyenneté* réalisé et diffusé par DOB

Un nombre limité d'exemplaires du DVD et du livret restent à votre disposition auprès de « Démocratie ou barbarie ».

### **Démocratie ou barbarie**

AGERS DGEO

Bureaux 3 F 338 - 339

Rue A. Lavallée, 1

1080 BRUXELLES

Fax: 02/ 690.85.84 - Mail: [dob@cfwb.be](mailto:dob@cfwb.be)

Site : [www.enseignement.be/dob](http://www.enseignement.be/dob)

### **Contacts DOB:**

- Philippe Plumet  
Tél. : 02/690.83.52  
Courriel : [philippe.plumet@cfwb.be](mailto:philippe.plumet@cfwb.be)
- Michel Herode  
Tél. : 02/690.83.54  
Courriel : [michel.herode@cfwb.be](mailto:michel.herode@cfwb.be)
- Marie-Pierre Labrique  
Tél. : 02/690.83.53  
Courriel : [marie-pierre.labrique@cfwb.be](mailto:marie-pierre.labrique@cfwb.be)

Je tiens à saluer les actions menées par le CRECCIDE et DOB. Ces deux structures développent avec les enseignants des outils de sensibilisation à la démocratie, aux génocides et à la citoyenneté au sens large, sans cesse adaptés à l'actualité et à la société dans laquelle se construisent nos élèves.

Persuadé que les élèves et leurs enseignants tireront un réel bénéfice de ces outils, je ne puis que les encourager à s'en emparer.

Je vous invite à faire part de cette initiative à l'ensemble de votre équipe pédagogique et me permet de souligner l'importance de travailler sur ces thématiques de manière transversale. De cette manière, en effet, l'éducation à la citoyenneté a le plus de chance de devenir un questionnement actif et quotidien pour nos élèves.

Dans cette perspective, aborder de telles thématiques avec les élèves suscite des questionnements. Ces questionnements étaient déjà présents ou en germe auprès de nos élèves. Ils seront là encore après les projets et/ou activités. Il est donc important de ne pas les perdre de vue et de les cultiver.

Je vous remercie pour votre collaboration.

**Christian DUPONT**  
Ministre de l'Enseignement obligatoire